
Nombre de membres

en exercice: 15

Présents : 15

Votants: 13

Séance du lundi 25 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq septembre l'assemblée régulièrement convoqué le 18 septembre 2023, s'est réuni sous la présidence de Philippe MASSARD.

Sont présents: Philippe MASSARD, Jean-Marie LEBLANC, Frédéric JACQUET, Flavien CORMIER, Yohann PAYS, Karine RIVIER, Sébastien ERB, Sylvie ANTUNES, Cécile CORBIER, François SIRVENTE, Thomas FREMONT, Françoise DUVEAU, Françoise DE VOS

Représentés:

Excuses: Sandrine DURAND - François BELDA

Absents:

Secrétaire de séance: Karine RIVIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES TOURAINE VALLEE DE L'INDRE

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal du montant du Fonds de Concours Général qui sera voté lors du Conseil Communautaire du 27 septembre 2023 pour les travaux de rénovation de la toiture du bâtiment scolaire. Il indique également qu'il y aura une petite baisse du FPIC dotation de fonctionnement redistribuée par la Communauté de Communes.

TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DU BATIMENT SCOLAIRE

En ce qui concerne la toiture du bâtiment scolaire, les travaux ont débuté fin juin et ce sont bien passé pendant trois semaines. Il ne reste plus que le faitage qui sera terminé pendant les vacances de Toussaint.

Les travaux s'élèvent au total à 31.377.24 € HT. La demande de Fonds de Concours Départemental de Solidarité Rurales (FDRS) pour 8.721 € est en cours. La Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) a été refusée dans un premier temps. La Commission devrait à nouveau se réunir en octobre/novembre.

Pour les travaux de rénovation énergétique complet du bâtiment, prévus en 2024, une réunion sera organisée avec l'ADAC pour choisir un maître d'œuvre.

DECISION BUDGETAIRE - RESTAURATION SCOLAIRE : REVALORISATION DES TARIFS POUR 2023/2024 (DEL 2023 023)

Le Conseil Municipal a voté les tarifs de la cantine pour l'année 2023-2024 de 4.05 € tarif enfant et 6.40 € tarif adulte.

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE - PERSONNEL COMMUNAL (DEL 2023 024)

Suite aux mouvements de personnel de l'année scolaire 2022-2023, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique chargé du nettoyage des bâtiments communales à 13/35ème.

Désignation d'un coordonnateur et création d'emploi d'agent recenseur (DEL 2023 025)

Le Maire informe les Membres du Conseil Municipal que le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024. Il y a lieu de désigner un coordonnateur et de créer un poste d'agent recenseur. Mme Hélène MARTINI est désignée comme coordonnateur.

RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire le 04 septembre dernier, s'est bien passée. Les effectifs sont de 27 enfants en CP et 18 enfants en CE1. Trois des CP sont dans la classe de CE1. Le prochain conseil d'école aura lieu le 09 novembre 2023.

Vote de crédits supplémentaires - La Chapelle aux Naux (DEL 2023 026)

Une décision modificative est adoptée pour modifier les crédits budgétaires et en modifier l'imputation pour les annonces faites dans la Nouvelle République pour les travaux de voirie des Gagneries de 2020.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIQUE ORANGE (DEL 2023 027)

La redevance d'occupation du domaine public d'Orange s'élève à 1 105.95 € pour l'année 2023.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

• CHOIX DU FOURNISSEUR POUR LES COLIS DE NOEL 2023

La Commission des Affaires Sociales se réunira le lundi 09 octobre 2023 à 11 heures afin de choisir le fournisseur pour les colis de Noël des séniors pour 2023.

• PREPARATION BULLETIN MUNICIPAL N°31

La Commission Communication se réunira le mardi 24 octobre 2023 à 17 h 30 pour la préparation du prochain Canard n°31.

Fin de la séance 21 h.35

Le Maire,



Le Secrétaire,

